X AUGMENTÉS

EMENT e chère

...tera.
...10 francs sur les gauloises et le paquet de ...nt plus fortes sur la gauloise que sur le disque.

...dactes, qui sont prescrits. La hausse des cigarettes est une véritable majoration d'impôts. Les cigarettes se vendaient déjà deux fois plus cher qu'elles ne valent réellement. Leur prix arbitrairement élevé aura rapporté au budget 370 milliards pour 1961 !

Et ils essayent d'empêcher les augmentations de salaires !

Le gouvernement applique ces hausses à la fin d'octobre parce que cela n'entraînera pas le relèvement supplémentaire du salaire minimum interprofessionnel (S.M.I.G.) Celui-ci, comme il avait été décidé antérieurement, sera majoré seulement de 2,5 % au 1er décembre, sur la base moyenne des indices officiels du coût de la vie de septembre et octobre, et non de novembre. Alors, pour novembre, on avant les hausses !

Dans la même intention de truquer les indices du coût de la vie, le gouvernement a décidé que le tabac gris n'augmentera pas. On en fume peu, mais il figure dans le « budget-type » officiel...

Pour un motif identique, le gouvernement a décidé de faire baisser le prix de trois autres articles qui figurent au budget-type : le riz (10 fr. par kilo), le butane (— 2,5 %) et la bière de ménage (— 5 %), mais pas les bières au comptoir...

C'est toujours ça de pris, oui. Mais cela ne compense pas les autres mesures de vie chère. Et cela ne justifie pas le cynisme du gouvernement qui répond : « Relever les salaires ? Pourquoi ?... »

En tout cas, l'exemple du riz, du butane et de la bière de ménage prouve que le gouvernement, quand il le veut, peut faire baisser certains prix. C'est donc bien lui le fauteur de vie chère numéro un.

Jacques KAHN.

CONTRE LA RÉPRESSION, POUR LA PAIX EN ALGÉRIE

Manifestation hier sur le marché du Petit-Colombes

Hier, à l'appel de la section communiste, une manifestation avec prise de parole s'est déroulée au marché du Petit-Colombes. Henri Neveu, conseiller général de la Seine, et Jean Castellou, secrétaire de la section, y ont pris la parole. La manifestation s'est terminée par un défilé qui scandait : « A bas la répression ! », « Paix en Algérie ! », « Le fascisme ne passera pas ! »

Garde-t-on des otages à Vincennes ?

Combien de travailleurs algériens sont encore arrêtés, depuis le 17 octobre, sans que leurs femmes, leurs enfants puissent avoir de leurs nouvelles ? Et pourquoi les maintient-on dans cette situation arbitraire et atroce ?

Une assistance sociale d'une localité de la banlieue parisienne inquiète du fait que de nombreuses femmes algériennes n'arrivaient pas, malgré de multiples démarches, à retrouver leur mari est allée hier, avec l'une d'elles (qui avait fait déjà trois fois le trajet dans la journée sans résultat), au centre de tri de Vincennes. Elle avait été informée par les services de la préfecture que le mari s'y trouvait bien.

Mais au centre de tri on nia. On refusa la visite et le colis que cette femme apportait.

Comme l'assistante sociale insistait, on demanda :

— *Est-ce que vous avez une lettre de lui ?*

— *Oui.*

— *Et quelle adresse donne-t-il ?*

— *Bâtiment 1.*

Alors l'un des gardiens eut le temps de dire, avant que son supérieur ne lui coupe la parole : « *Le bâtiment 1 ? Ah, oui ! C'est celui de tous ceux qui n'ont droit ni aux visites, ni aux colis, et qu'on relâchera mercredi s'il n'y a rien d'ici-là !* »

Garde-t-on des otages à Vincennes ?

SUR SON LIT DE L'HOPITAL BROUSSAIS

Mohamed Badache a fourni au juge Bonnefous des précisions qui doivent permettre l'arrestation de ses bourreaux "en uniforme"

LE juge d'instruction Bonnefous a interrogé, samedi soir à l'hôpital Broussais, le jeune Algérien de 26 ans, Mohamed Badache, qui s'était rendu dix jours plus tôt dans son cabinet, en compagnie de son avocat, Me Charles Lederman, afin de porter plainte pour « tentative d'homicide volontaire » contre deux hommes « en uniforme de policiers » qui, après l'avoir fait monter dans leur side-car, l'avaient conduit dans les bois de Meudon où ils l'avaient laissé pour mort avec une cordelette serrée autour du cou.

Quelques jours après sa visite au palais de Justice, le jeune homme avait « disparu ». Dans la soirée du 19 octobre, il avait été « raflé » dans son hôtel avec plusieurs autres Algériens. Ils avaient été tous conduits dans les sous-sols du commissariat de l'Opéra, puis au camp d'internement installé porte de Versailles, dans les locaux de la Foire de Paris. Cinq jours après, les hommes appréhendés ce soir-là avaient regagné leur hôte, sauf Badache qui, comme par hasard, demeurait introuvable.

Mais son avocat s'était démené pour le faire rechercher. Il s'était rendu de la morgue à la commission de sauvegarde. La presse alertée avait raconté son histoire. Les services de police qui l'avaient appréhendé étaient incapables de préciser au juge où il se trouvait. Si des recoupements effectués par « l'Humanité », avec les renseignements fournis par les amis de Badache n'avaient pas permis de retrouver les endroits où l'Algérien était passé depuis son arrestation, le magistrat le chercherait sans doute encore.

Il faut arrêter les coupables

Depuis lundi dernier, Badache était hospitalisé à Broussais dans un état très grave. Samedi, malgré six jours de soins attentifs, il était encore très marqué par les coups qu'il avait reçus à la porte de Versailles, mais il a pu fournir quand même d'importantes précisions au juge d'instruction pour lui permettre de retrouver ceux qui ont voulu le tuer.

On comprendrait mal que les noms de ses bourreaux restent encore longtemps ignorés de la justice et de l'opinion. Faudra-t-il beaucoup de temps au préfet de police et à son « inspection générale des services » pour découvrir les noms des « hommes en uniforme » qui, dans la soirée du jeudi 15 octobre, patrouillaient vers minuit dans les rues du XVe arrondissement de Paris, à bord d'un side-car et qui disposaient entre autres d'une paire de menottes et d'une cordelette blanche, semblable à celle avec laquelle les policiers attachent leur sifflet ?

J'ai rencontré, rue Mademoiselle, un Tunisien qui a entendu le side-car s'arrêter sous sa fenêtre et la discussion de ses occupants avec Badache avant qu'ils l'emmènent. Samedi, avant de se faire conduire à Broussais, le juge avait reçu les dépositions de deux autres témoins. L'un d'eux avait vu Badache partir avec tous les Algériens « raflés » peu après 20 heures dans le restaurant où ils dînaient tous. L'autre était du nombre, et il a expliqué au magistrat les sévices qu'ils avaient subis et comment Mohamed dut être emporté sur une civière.

Tous ces renseignements, ajoutés à ceux fournis par Badache, qui se fait fort de reconnaître ses agresseurs, permettent l'arrestation immédiate des coupables qui sont bien de ceux contre lesquels le ministre de l'Intérieur a été contraint de promettre des « sanctions sévères ».

Gérard GATINOT.

ONALE

rait pour ns »

...son marathon

...ti, s'est défen... esquiver les ...s publics par

...est plus encor... ...de des « Prin... ...revanche » n'a... ...l'organisation ...de de l'enseig... ...s que la pro... ...larité jusqu'à ...être accompa... ...généreux de ...s des familles ...étaient-nous ? ...e pourcentage ...est de 25 %; ...le 13 % en ...3 % dans les ...t de 3 % dans ...rieur. Parée ...sont sans for... ...de jeunes ta... ...»

...ançois Billoux violation des ...ins de la lai... ...0 milliards à ...fessionnel.

...CE : « Un ...gaspillage ...cos et de in...

René Cance ...ntervenu pour ...ion catastro... ...lle se trouve ...nt l'enseigne... ...déclaré no...

...faire une idée ...e de jeunes ...le scolaire est ...ut se reporter ...paratoires du ...n y apprend ...mes âgés de ...17 % de ceux ...seizième an... « rationnelle... ...en 1958-1959. ...montre que, si ...dical n'inter... ...re de ces lau... ...1.000.000 d'en... ...s. En fait, la ...ente de notre ...une formation ...rieuse. Quel ...centre ceux ...spiller un pa... ...ligence et de ...grand nombre ...filles de fa... ...milière techni... ...l'école de la ...après cela, il ...nouvement. la ...n d'un examen ...Comprenez ...ministre, l'en... ...gne veut-ils ...ne ? »

...bre : ...tion ...ersaire ...olution ...re

BOMBE CONTRE UNE AGENCE DU JOURNAL «Le Patriote» à Nice

Dans la nuit du samedi au dimanche, peu avant 3 heures du matin, les plastiqueurs de l'OAS ont fait sauter un engin explosif devant le siège de l'agence du journal démocratique *Le Patriote*, place Saint-François, à Nice, dans la vieille ville.

La bombe avait été déposée contre le rideau de fer qui ferme la porte d'entrée du local. Elle a en partie détérioré celui-ci. Le souffle a, en outre, causé des dégâts aux immeubles et aux magasins qui se trouvent dans les environs immédiats des locaux de l'agence du journal.

Cet attentat contre une agence du journal démocratique de Nice, s'ajoute à celui qui avait été perpétré il y a quelques mois contre le siège central du *Patriote*.

Les bandits de l'OAS, encouragés par la mansuétude du pouvoir, ont fait preuve d'ailleurs depuis ces deux dernières semaines d'une activité accrue dans le département des Alpes-Maritimes et particulièrement à Nice. Ces jours-ci, en effet, des bombes ont explosé successivement au siège de l'Union départementale Force Ouvrière et devant les locaux de la compagnie aérienne suisse, la Swissair. Peu avant l'explosion devant cette société, un ouvrier de la voirie avait d'ailleurs découvert un engin explosif mal amorcé sans doute, qui avait fait long feu. Un meeting de protestation s'est tenu hier soir à 18 h. 30

Les trois racketteurs O.A.S. de Nice étaient sous les ordres de Lagaillarde

On connaît désormais l'identité des trois racketteurs de l'OAS arrêtés mardi dernier à Nice. Il s'agit de : Claude Piegts, d'Alger ; Marcel Barbu, de Descartes (Oran) et Buno Riga, né à Aquila (Italie). Les deux premiers, qui font l'objet d'un mandat d'arrêt, ont eu un rôle actif pendant le coup de force d'avril dernier au cours desquelles ils siégèrent au PC des émeutiers à Alger.

En outre, Piegts est inculpé de complicité dans l'assassinat du commissaire Gavory. Quant à Riga, c'est un ancien légionnaire du 1er REP.

Le trio était en liaison directe avec Lagaillarde pour le compte duquel ils ont reconnu travailler.

Plastic à Monte-Carlo, Marseille, Bayonne et Royan

Un attentat au plastic a été commis dans la nuit de samedi à dimanche contre l'appartement du rédacteur en chef de Radio-Monte-Carlo, M. Fontana, à Monte-Carlo.

Il a causé des dégâts considérables. Mme et M. Fontana (celui-ci avait reçu une lettre de menaces de l'OAS) étaient absents.

Deux charges de plastic ont explosé à Marseille. L'une devant la cité administrative, près de la gare Saint-Charles, a défoncé la porte de l'aérogare voisine. L'autre, rue Stanislas-Torrents, a brisé la devanture d'un magasin.

A Bayonne, un engin a explosé devant un café. Un autre a explosé à Royan devant la villa d'un directeur commercial.

A Metz

De nombreuses inscriptions OAS ont été tracées dans différents quartiers de Metz et, notamment, dans celui de la mairie.

A Bron (Rhône), le Comité antifasciste brûle publiquement un emblème O.A.S.

Dans la banlieue lyonnaise, à Bron, une manifestation organisée par le Comité antifasciste local s'est déroulée samedi après-midi devant le groupe scolaire Jules-Ferry. Une banderole de l'OAS, trouvée accrochée au portail de l'école, le matin, fut brûlée publiquement après que le directeur et un représentant du Comité antifasciste aient pris la parole. Tandis que le drapeau noir aux lettres blanches arrosé d'essence brûlait, l'assistance chanta la *Marseillaise*.

L'O.A.S. menace de mort le secrétaire du syndicat C.G.T. de Renault

L'OAS, à adressé des menaces de mort à notre camarade Guérin, secrétaire de l'UD-CGT du Territoire de Belfort et membre du bureau fédéral de notre Parti. La Fédération communiste et l'UD-CGT ont aussitôt alerté les travailleurs par tracts.

Nombreux pneus crevés hier soir à Paris : L'O.A.S. avait semé des clous...

L'O.A.S. avait annoncé une « semaine d'action » qui se terminait hier. Après avoir multiplié les attentats au plastic et autres actes de banditisme, les nervis fascistes ont imaginé hier (avec quel beau courage !) de semer des clous dans Paris. De nombreux automobilistes ont été hier, sur les boulevards aux Champs-Elysées et dans diverses avenues du centre de la capitale, victimes de ces manifestations d'une haute portée.

Le conseil général de la section du Cantal du S.N.I. pour l'union sans exclusive des forces démocratiques

Le conseil syndical de la section du Cantal du SNI a adopté à l'*unanimité* la motion suivante : « Le conseil syndical de la section du Cantal du SNI, réuni à Aurillac le 26 octobre, salue les puissantes actions des cheminots, des gaziers et électriciens, des postiers, des travailleurs des autres corporations, en lutte contre le pouvoir gaulliste pour présager vers leurs conditions d'existence. Il leur affirme sa solidarité.

» Il salue l'unité très large réalisée à l'occasion de ces mouvements revendicatifs et appelle toutes les forces ouvrières et démocratiques à s'unir *sans exclusive* pour l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs de la ville et de la terre, pour briser la menace fasciste et restaurer une démocratie véritable. »

De leur côté, les instituteurs du canton de St-Cernin (Cantal), au cours de l'assemblée de la section du SNI, ont voté à l'unanimité une motion indiquant qu'il est urgent que les forces républicaines s'unissent sans exclusive dans des comités de défense antifascistes pour barrer la route aux factieux et faciteurs de guerre civile et préparer une rénovation démocratique de nos institutions ».

Enfin, la sous-section du SNI du canton de Salers (Cantal) demande que « la section du Cantal du SNI participe, ou mieux, prenne l'initiative d'un front commun des organisations syndicales et partis politiques décidés à s'opposer aux menées factieuses ».

5.000 C.R.S. et gardes mobiles en renfort à Paris

Cinq mille C.R.S. et gardes mobiles, appelés à renforcer les effectifs de police de Paris et du département de la Seine en prévision de la « Journée nationale de l'indépendance» du 1er novembre organisée par le F.L.N. ont été amenés dans la région parisienne. (A.F.P.)

QUATRE JOURS dans les postes de police A LA PORTE DE VERSAILLES

La vérité sur la répression à l'égard des travailleurs algériens éclate chaque jour plus aveuglante. Chaque jour apporte de nouveaux témoignages sur la réalité des sévices.

Le jeudi 19 octobre, à 22 heures, la police fait irruption dans un bar situé face au cinéma « Rex », rue Poissonnière. Les policiers vérifient l'identité des consommateurs parmi lesquels un Algérien et sa femme.

« Quand ils ont vu que j'étais algérien ils m'ont emmené », nous a déclaré S... A... qui nous a fait le récit complet de son séjour dans les locaux de la police entre le jeudi 19 et le lundi 23 octobre.

« Dans le car j'ai été frappé et obligé à m'asseoir par terre. Arrivé au métro Réaumur-Sébastopol le car s'est arrêté. Les policiers sont descendus pour rafler deux Algériens qui allaient prendre le métro. En montant dans le car les deux nouveaux venus se sont assis sur la banquette. Injuriés et frappés à leur tour ils ont été obligés de s'asseoir par terre. Les policiers leur ont intimé l'ordre de passer sous les banquettes, ce qui est impossible la place n'étant que de 15 à 20 centimètres.

» A notre arrivée au poste de police du 2e arrondissement mes deux camarades étaient méconnaissables. Ils étaient ensanglantés, le cuir chevelu fendu, les arcades sourcilières ouvertes... Au poste nous avons été alignés contre le mur les mains sur la tête, pendant un quart d'heure.

19 dans une cellule

« Chacun son tour, quelques policiers enragés venaient nous distribuer coups de pied et coups de poing. Ensuite nous avons été conduits un à un dans une cellule par quatre policiers qui nous matraquaient autant qu'ils pouvaient. L'un d'entre nous étant tombé à terre était particulièrement brutalisé par un agent déchaîné qui lui disait : « Tu as fini de me regarder comme ça ! ». Finalement, ils ont dû s'y mettre à deux pour le jeter dans la cellule où la plupart étaient couverts de sang. Puis un autre est venu en nous disant : « On va vous refroidir les idées », et il a dirigé un jet d'eau vers nous et nous a tous trempés.

» Nous étions dix-neuf dans une cellule qui peut en contenir au maximum une douzaine. A 3 heures du matin on nous a embarqués sur les boulevards où on nous a poussés dans un car qui contenait en tout 86 personnes. Nous avons pris la direction du centre de Vincennes qui était déjà plein. Les policiers ont téléphoné à la Porte de Versailles, à Coubertin, mais nulle part il ne restait de place. « On va les jeter à la Seine, ce sera encore mieux », disaient nos gardiens. Puis, finalement, on nous a ramenés aux différents postes où le car nous avait pris. Nous y sommes restés jusqu'au vendredi, 23 heures.

Arrêtez ou je démissionne !

» Quand nous avons réclamé de l'eau à boire, des policiers sont venus nous bastonner. A côté, un agent excédé s'est approché et a crié : « Arrêtez de les frapper ou je pose ma mitraillette et je démissionne ! »

» Nous n'avions pas le droit de sortir pour faire nos besoins et à l'intérieur de la cellule les W.-C. étaient bouchés. Nous étions dix-neuf...

» A midi, après un changement de service, deux policiers ont été discuter avec le brigadier et ont obtenu le droit d'aller nous chercher du pain et de nous conduire aux W.-C. extérieurs à la cellule.

» Dans la nuit du vendredi au samedi nous avons été acheminés en autobus à la Porte de Versailles où nous nous sommes retrouvés à une dizaine de milliers dans le hall. Nous étions parqués dans des carrés formés par des barrières métalliques, debout, serrés les uns contre les autres. Il y avait de nombreux blessés par balles, d'autres avaient le crâne ouvert, les bras ou les jambes cassés..., de partout s'élevaient des gémissements. Les blessés s'affaissaient. De vendredi 23 h. 30 à minuit huit personnes ont été évacuées, combien y avait-il de morts ?

Les soldats du contingent nous donnaient leurs cigarettes

» Les jeunes soldats du contingent qui étaient là semblaient malades d'émotion. Ils nous donnaient leurs cigarettes et l'un d'entre eux nous a même apporté un vieux pardessus.

» Un soldat que son supérieur avait vu donner un morceau de pain à un Algérien a été sanctionné de huit jours de prison.

» Le dimanche, un Algérien qui avait le crâne fendu a demandé à aller à l'infirmerie. Un policier s'est approché et lui a demandé : « C'est pour quoi ? ». Il a fait voir sa blessure, le sang séché avait fixé les cheveux le long de la cicatrice. Le policier regarda et dit avec ironie : « Tout est sec, tu n'as rien besoin... »

Onze organisations de Vincennes dénoncent la discrimination raciale

Onze organisations de Vincennes protestent en commun contre la discrimination raciale, le matraquage systématique des Algériens et « *l'existence de camps de concentration dont celui de Vincennes* ». Ce sont : le Parti Communiste, le P.S.U., le Mouvement de la Paix, la Ligue des Droits de l'Homme, la C.G.T., la F.N.D.I.R.P., les officiers et sous-officiers de réserve républicains, l'Union Pacifiste de France, la Libre Pensée, les Jeunesses Communistes, les Jeunesses Socialistes Unifiées.

Meeting avenue de Versailles

Un meeting de protestation a eu lieu 185, avenue de Versailles. Y ont pris la parole notre camarade Ouzoulias et Claude Vilar, du P.S.U.

l'Humanité

6, boulevard Poissonnière
Paris 9e — Tél. : PRO. 15-01 et la suite

DIRECTEUR : Etienne FAJON
FONDATEUR : Jean JAURES
DIRECTEUR (1916-1956) : Marcel CACHIN
REDACTEUR EN CHEF (1928-1937) : VAILLANT - COUTURIER

Abonnements : 1 an. 62.50 N.F. (6.250 fr.) - 6 mois : 34 N.F. (3.400 fr.) - 3 mois : 18 N.F. (1.800 fr.) - C. C. P. Paris 94-16. Corse : 0.25 N.F. (25 fr.) - Belgique : 4 - Suisse 0.40 - Algérie : 0.30 N.F. (30 fr.) - Tunisie : 27 m. Italie : 70 l.

ALGÉ...

LE G.P.R.A. ...

LA JOURNÉE DU PR...

doit être placée ...de la cohabitation ... et Euro...

TUNIS, 29 octobre. — Un porte... du G.P.R.A. a fait ce matin ... « Depuis 48 heures, des déclara... faites dans le mois d'octobre de cette ...tion de la Journée nationale du 1er ...

« Ces mots d'ordre sont contradictoires, selon qu'ils sont diffusés à Alger, Bône ou Oran. Cependant ils se caractérisent tous par les directives de provocation dirigées contre le F.L.N. et tendant à élargir le fossé entre le peuple algérien et les Européens d'Algérie.

« Nous dénonçons ces provocations racistes que les Algériens sauront mettre en échec. Nous rappelons que la Journée nationale du 1er novembre est placée par nous sous le signe, notamment, de la cohabitation entre Algériens et Européens d'Algérie.

« L'organisation du F.L.N. fera tout son possible pour faire échouer les manœuvres provocatrices de la poignée d'apprentis sorciers de l'O.A.S.

« Nous lançons un appel solennel pour qu'à l'occasion du 1er novembre, qui marque une journée traditionnelle de recueillement, les Européens orientent également leur souvenir vers les centaines de milliers d'Algériens morts pour que leur pays soit libre et devienne une terre de tous les Algériens, sans distinction de race ou de religion.

« En se refusant à suivre les aventuriers de l'O.A.S., les Eu...

Après les déclara...

IL FAUT NE... SUR DES BASE... au lieu de ... à une politique ...

EN rejetant les propositions de Ben Khedda, qui constituent une nouvelle ouverture sérieuse du GPRA pour un règlement pacifique et rapide du problème algérien, Joxe a confirmé que le pouvoir gaulliste se refusait encore à admettre ce qui ne peut plus être sérieusement contesté : l'unité du peuple algérien et l'intégrité territoriale de l'Algérie.

Si Joxe et les milieux officiels sont contraints à une certaine gymnastique de vocabulaire, cela témoigne certes de leur embarras pour s'en tenir aux positions gaullistes, mais cela signifie aussi que l'on n'a pas renoncé aux manœuvres et aux « solutions » destinées à freiner l'évolution du peuple algérien vers une véritable indépendance.

« Rien de réellement nouveau »

Plusieurs journaux parisiens soulignent cette répugnance du pouvoir à raisonner logiquement.

« COMBAT » note qu'« *après le discours de Ben Khedda, les propos tenus par M. Joxe paraîtront décevants. On n'y trouvera rien de réellement nouveau. Sans qu'elle compromette véritablement l'ouverture des négociations, on peut craindre que cette conférence de presse n'éloigne derechef l'espoir de les voir s'engager sur des bases réalistes et vers une conclusion positive. Il semble que Paris veuille désormais poursuivre la mise en œuvre de son plan et ait simplement cherché à rejeter à l'avance sur le GPRA l'échec éventuel des pourparlers* ».

Le chantage continue

Bien qu'il ait parfois tendance à chercher des excuses au ministre de l'Algérie et que ses critiques soient beaucoup plus modérées « LE POPULAIRE » note cependant que « *Les premières ambiguïtés apparaissent lorsque M. Joxe aborde les problèmes concrets. Avec sans doute beaucoup plus de netteté qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, il a souligné le caractère mouvant des solutions de partage, de regroupement et de dégagement appelé par tel départ. Il n'en reste pas moins que la menace est maintenue et que plus qu'hier l'éventualité d'une cassure de l'Algérie apparaît comme une sorte de chantage pour imposer au FLN une méthode de discussion.* »

Qui compromet la paix ?

Dans « PARIS-JOUR », Bernard Lefort confirme qu'en fait, de Gaulle est beaucoup moins attaché qu'il ne le dit à une réelle autodétermination. Ben Khedda ayant souligné que « *Si toutefois le gouvernement français continue à estimer que l'autodétermination est la meilleure méthode pour parvenir à la paix, nous nous déclarons disposés, aujourd'hui comme hier, à œuvrer pour une solution pacifique sur cette base* », Bernard Lefort se félicite de voir, dans les propos de Joxe « *le refus de conclure d'abord un cessez-le-feu contrôlé et à l'application de l'autodétermination* ».

L'O.A.S. revendique la responsabilité des attentats contre le commandant Poste et Dominique Pouchin

ALGER, 29 octobre. — L'OAS revendique, ce matin, dans un tract, la responsabilité des attentats commis contre le commandant René Poste et M. Dominique Pouchin, ainsi que contre M. Yves Le Tac. Ce tract précise que ce sont les « *méthodes spéciales* » qui, « après jugement et condamnation à mort, ont procédé à l'exécution des sentences ». — (AFP)